

Image not found or type unknown



une société à cassé mon sol mais mon bailleur refuse de le changer

Par mimizazou, le **08/04/2019** à **16:59**

Bonjour,

Je viens récemment de signer mon bail lors de l'état des lieux mon sol des wc était correct .une société est venu changer la cuvette des wc est m'a cassé mon sol .mon bailleur refuse de refaire le sol bien que ca soit la société et pas nous qui l'avons cassé.pour eux le sol c'est de l'embellissement mais il est impossible de laisser le sol dans cet état car on peut se blesser à cause de celui-ci.

Quel procedure je peux engager ou yat-il un article de loi qui l'oblige à faire les travaux ?